

Son Excellence Monsieur le  
Président de la République  
KIGALI.-

Demande d'ordre de  
mission.

Monsieur le Président,

Référence faite à la lettre n° D5-0/132/SE  
du 9 avril 1979 émanant du Secrétariat Exécutif du centre Régional  
de Recherche et de Documentation sur les Traditions Orales et pour  
le Développement des Langues Africaines (CERDOTOLA), j'ai l'honneur  
de porter à la connaissance de Votre Excellence que du 25 au 31 juin  
1979 se tiendra à Yacundé une réunion de lancement du projet Ethno-  
musicologie d'Afrique centrale inscrit au programme des activités  
du CERDOTOLA.

Ce centre est une institution régionale  
créée conformément à la résolution 3.313 de la 19<sup>e</sup> conférence Générale  
de l'Unesco; aux résolutions 3 et 36 de la conférence intergouverne-  
mentale sur les politiques culturelles en Afrique tenue à Accra du  
27 octobre au 6 novembre 1975 sous les auspices de l'Unesco et de  
l'OUA et à la charte sur la Culture Africaine adoptée à la réunion du  
sommet de l'OUA du 2 au 26 juillet 1976.

Il a pour objectifs de coordonner des projets  
régionaux et d'assurer la liaison avec les institutions nationales  
de documentation sur les traditions orales, de développer la coopéra-  
tion entre les institutions nationales et régionales intéressées par  
l'exécution du plan de Yacundé et de tout autre plan régional, de déve-  
lopper les moyens de collecte, d'étude, de conservation, de préserva-  
tion et de diffusion des traditions orales, d'assurer la formation  
du personnel approprié, d'équiper les centres nationaux de moyens  
techniques adéquats, d'assurer l'accueil des chercheurs et leurs dépla-  
cements d'un pays à un autre, d'encourager la recherche sur les tra-  
ditions orales par l'organisation des concours et l'attribution de  
prix afin de susciter une saine émulation entre les chercheurs et les  
hommes de culture,

.../...

Le Rwanda a été sollicité à adhérer au centre Régional de Recherche et de documentation sur les Traditions orales et pour le développement des langues Africaines de Yaoundé par la lettre D5-0/033/SE du 29 novembre 1978 conformément au plan décennal de l'Unesco. L'opportunité d'adhésion au centre de Yaoundé a été examinée et censurée par la recommandation de la Commission Technique Spécialisée des Affaires Sociales et culturelles de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs réunie à Gisenyi du 20 au 24 février 1978. Le Burundi et le Zaïre, partenaires du Rwanda à la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs, ayant adhéré au centre Régional de Yaoundé le 25 août 1977, la Commission sus-mentionnée tout en recommandant la création d'un centre de Recherche sur les Traditions orales au niveau de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs estime que le Rwanda devrait adhérer au centre de Yaoundé afin de trouver toute l'aide nécessaire.

En marge de la prochaine réunion de Yaoundé la délégation rwandaise profitera de cette occasion pour visiter le centre régional de recherche et de documentation de Yaoundé. Ceci permettrait à cette délégation de dialoguer avec les responsables du centre et de juger de l'opportunité d'adhésion du Rwanda d'une part, et de profiter de l'expérience du centre pour améliorer la gestion de la documentation sur la tradition orale du Rwanda telle qu'elle existe présentement au sein de la Direction Générale de la Culture et des Beaux-Arts, de l'Institut National de Recherche Scientifique à Butare et de l'Office Rwandais d'information.

L'ordre du jour provisoire de la réunion est le suivant :

- Dimanche le 24 juin : Départ de Yaoundé à Sangmélima (lieu de la réunion)
- Lundi le 25 juin : Ouverture, adoption de l'ordre du jour, situation de la recherche ethnomusicologique en Afrique Centrale (Burundi, Rwanda, Zaïre, Congo, Empire centrafricain, Gabon, Cameroun, Tchad).
- Mardi le 26 juin : présentation du programme ethnomusicologique d'Afrique centrale, débat général et adoption d'une méthodologie pratique.
- Mercredi : 27 juin : Planning d'exécution, procédure de coordination et inventaire des moyens techniques à mettre en oeuvre.
- Jeudi 28 juin : Excursion
- Vendredi 29 : Discussion du rapport final et clôture
- Samedi 30 juin : Retour à Yaoundé

Pour que le Rwanda puisse apporter sa contribution à la coopération régionale en matière de documentation sur les traditions orales, et compte tenu de l'importance de la participation du Rwanda à la réunion de Yaoundé, je prie Votre excellence d'accorder un ordre de mission à

.../...

Le centre recommandant l'arrivée de la délégation rwandaise à Yaoundé au plus tard samedi le 23 juin 1979, le départ serait fixé le 19 juin compte tenu de l'horaire de la compagnie Cameroun airlines et le retour le 31, soit 12 jours.

- Imputation frais de voyage et de séjour : Agence de coopération culturelle et technique

Je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

MUTEMBEZEZI Pierre-Claver,  
Ministre de l'Education Nationale.